

Suite à l'agression d'un gardien, **bravo et merci pour votre solidarité**



Comme d'habitude, vous avez pu constater que seul votre syndicat C.G.T. a pris l'initiative pour la défense des salariés et dénoncer l'agression dont a été victime le gardien de la cité du Tronc. En effet il nous semble indispensable d'exprimer notre indignation face à ce type d'acte ainsi que d'exprimer notre solidarité envers notre collègue.

Nous tenons à remercier les collègues, les représentants des associations de locataires, les membres du conseil d'administration, le Directeur général, le Maire d'Argenteuil, qui se sont déplacés pour exprimer leur soutien. La Présidente a aussi rencontré notre collègue agressé pour lui témoigner de son soutien.

Notre collègue a déposé plainte et AB Habitat a entamé une procédure à l'encontre des locataires concernés. En effet ce type d'acte ne doit pas être banalisé mais sanctionné.

Cela a été l'occasion d'exprimer les difficultés rencontrées par les collègues, notamment les agents de proximité, pour exercer leur mission auprès des locataires. Nous avons également échangé avec des locataires de la cité qui soutiennent notre initiative. Nous avons souligné qu'il est légitime que les locataires puissent exprimer leur mécontentement sur la qualité de service de notre organisme, néanmoins cela doit se faire dans le dialogue et le respect des uns et des autres.

Nous tenons à rappeler notre attachement à la nécessaire présence du Service Public dans les quartiers. Chacun doit pouvoir vivre dans la tranquillité et exercer

sa mission en toute sécurité. Les gardiens d'immeuble jouent un rôle prépondérant pour assurer la quiétude à laquelle ont droit tous les locataires dans nos cités.

À LA DÉCOUVERTE D'ORGEMONT

C7

LA CITÉ DU TRONC

1930-1933

5

PARCOURS THÉMATIQUE
DANS LA VILLE...

- A / Le centre historique ●
- B / Au-delà des remparts ●
- C / À la découverte d'Orgemont ●
- D / Entre ville et nature ●
- E / Il était une fois : le Val Notre-Dame ●

Les habitations
à bon marché de la cité
du Tronc après leur
construction / photographie
de Louis Barès, 1935 /
© Archives municipales
d'Argenteuil

Face à la crise du logement de la fin du XIX^e siècle et au développement anarchique de la banlieue dans les années 1920, l'État décide de généraliser la construction de logements populaires. Après un premier projet de « cité » à bon marché au Val Notre-Dame en 1900, les projets de cités-jardins se multiplient à

Argenteuil dès les années 1920. En 1923, l'Office Public Communal d'HBM d'Argenteuil est créé ; son premier grand chantier est la cité du Tronc. Réalisé de 1930 à 1933 sous la direction d'André Cordonnier, cet ensemble regroupe 3 immeubles de 5 à 7 niveaux sur 4500 m² organisés autour d'une cour collective. Les logements de 3 à 4 pièces sont équipés de toilettes intérieures ; la salle de bain est remplacée par un appareil de douche dans la cuisine. Les loyers sont fixés au taux minimum prévu par la loi. Après-guerre, le mouvement de construction de logements sociaux s'accroît et donne naissance aux grands ensembles des années 1950 à 1970.



Coupe transversale
de la cité du Tronc / plan
d'André Cordonnier, 1931 /
© Archives municipales
d'Argenteuil

À DÉCOUVRIR...



+ D'INFOS
contacter le service Archives et Patrimoine
01 34 23 46 34
reservations.patrimoine@ville-argenteuil.fr

